

# Informations concernant le CFAAD45 :

Le Centre de Formation d'apprentis de Bellegarde a, à son actif, 40 ans d'expérience dans l'apprentissage. Il accueille chaque année plus de 300 apprentis et a un taux de réussite proche de 90%. Il dispense des formations professionnelles du CAPa au BTS



## Enseignement

- > Les cours ont lieu du lundi matin 09h30 au vendredi 12h05. Les horaires de la semaine sont : 08h00 à 12h05 et 13h30 à 17h35
- > L'enseignement est gratuit.

## Hébergement

- > Les jeunes gens et jeunes filles sont accueillis en qualité, d'externe, de 1/2 Pensionnaire (repas du midi), d'interne (tous les repas et les nuits), d'interne-externé (jeune externe prenant ses trois repas quotidiens au CFA)
- > L'hébergement se fait dans des chambres de quatre. Les apprentis ne sont pas hébergés pendant leur semaine en entreprise, sauf étude au cas par cas en fonction des places disponibles
- > Des appartements meublés de 35m<sup>2</sup> avec possibilité de co-location à 2, situés à cinq minutes à pied du CFA, sont également disponibles à la location à l'année scolaire moyennant 360 € mensuels, charges comprises (éligibles APL)

## Frais de pension

Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020

TARIFS	Interne	60,40 €
SEMAINE	1/2 Pensionnaire	23,55 €
de COURS	Interne - Externé	48,11 €

Tarif spécifique pour les demandeurs d'emploi en formation continue : Repas 4.71 €



# L'APPRENTISSAGE : UN CONTRAT DE TRAVAIL, UN SALAIRE GARANTI

- L'apprenti est lié à l'entreprise par un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation, signé pour la durée de la formation.
- L'apprenti est un salarié, il reçoit à ce titre une rémunération basée sur le SMIC qui varie selon l'âge de l'apprenti.

## Jusqu'à 17 ans inclus

1<sup>ère</sup> année : 27%    2<sup>ème</sup> année : 39%    3<sup>ème</sup> année : 55%

## De 18 à 20 ans inclus

1<sup>ère</sup> année : 43%    2<sup>ème</sup> année : 51%    3<sup>ème</sup> année : 67%

## 21 ans et plus inclus

1<sup>ère</sup> année : 53%    2<sup>ème</sup> année : 61%    3<sup>ème</sup> année : 78%

## 26 ans et plus inclus

1<sup>ère</sup> année : 100%    2<sup>ème</sup> année : 100%    3<sup>ème</sup> année : 100%

• Suite à l'augmentation du Smic au **1<sup>er</sup> Mai 2022**, son montant mensuel brut s'élève à **1 645,58 €**.

• Le Smic horaire brut passe à **10,85 €**.

> Pour le contrat de professionnalisation, la rémunération varie en fonction du niveau de sa formation initiale et de son âge

Age	Inférieur au Bac	Egal ou sup. au Bac
Moins de 21 ans	Au moins 55% du Smic	Au moins 65% du Smic
21 ans à 25 ans révolus	Au moins 70% du Smic	Au moins 80% du Smic
26 ans et plus	Au moins le Smic ou 85% de la rémunération minimale conventionnelle ordinaire	Au moins le Smic ou 85% de la rémunération minimale conventionnelle ordinaire

**Le CFAAD de Bellegarde et le CFPPA du Chesnoy ont obtenu en novembre 2021 la double certification Qualiopi ( RNQ ) et Qualiformagri, (Ref. 132).**



Cette étape atteste du sérieux et de l'investissement de nos centres à délivrer des formations dans le respects des Engagements de Service :

- Accueillir et informer les bénéficiaires
- Effectuer de l' Ingénierie permettant le développement des compétences
- Proposer des actions de formation en Formation Continue et en Apprentissage
- Proposer un accompagnement pour permettre la Valorisation des Acquis des Expériences (VAE)
- Préparer et aider à l'insertion professionnelle

Cette certification s'inscrit dans la démarche initiée par la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

À partir du 1er janvier 2022, elle est obligatoire pour pouvoir bénéficier d'un financement public ou mutualisé, via les OPCO, Pôle Emploi, les régions ...

**Choisir notre organisme , doublement certifié, c'est avoir la certitude de recevoir une formation de qualité, avec une prise en charge financière.**

## ■ Des mesures en faveur de l'apprenti

Pour l'année scolaire 2021-2022, l'apprenti bénéficie du soutien financier de la Région Centre Val de Loire avec :

- Culture - Voyages pédagogiques et professionnels
- La Carte Nationale d'apprenti
- Euro Métiers Centre
- **Nouveau** : 500 € d'aide de l'État pour l'obtention du permis de conduire



# DES MESURES EN FAVEUR DE L'ENTREPRISE PLAN DE RELANCE APPRENTISSAGE 2021-2022

**Renouvellement de l'aide exceptionnelle au recrutement des apprentis, jusqu'au niveau BAC + 5 pour toutes les entreprises pour les contrats signés à compter du 1er juillet 2020 et jusqu'au 31 décembre 2022 (Initialement prévues au 30 juin 2022)**

**NB :** Il est possible de conclure un contrat d'apprentissage avant le 30 juin 2022 pour bénéficier des aides à l'alternance, y compris si le contrat commence à s'exécuter après cette date.

<https://www.centre-info.fr/site-droit-formation/aides-a-lalternance-conclure-un-contrat-avant-le-30-juin-2022-pour-commencer-son-execution-apres-cette-date>

## Aide financière pour les entreprises du privé

- 5 000 euros pour un apprenti de moins de 18 ans ;
- 8 000 euros pour un apprenti majeur ;

**À noter :** à l'issue de la première année d'exécution du contrat, les entreprises éligibles à l'aide unique pourront bénéficier de cette aide jusqu'à la fin du contrat.

**ATTENTION :** Pour les contrats signés après le 30 juin 2022, retour à l'aide unique à l'apprentissage, réservée aux entreprises qui recrutent des apprentis préparant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle de niveau inférieur ou égal au bac.

- 4 125 € la 1<sup>ère</sup> année, 2 000 € la 2<sup>e</sup> année, puis 1 200 € les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années.

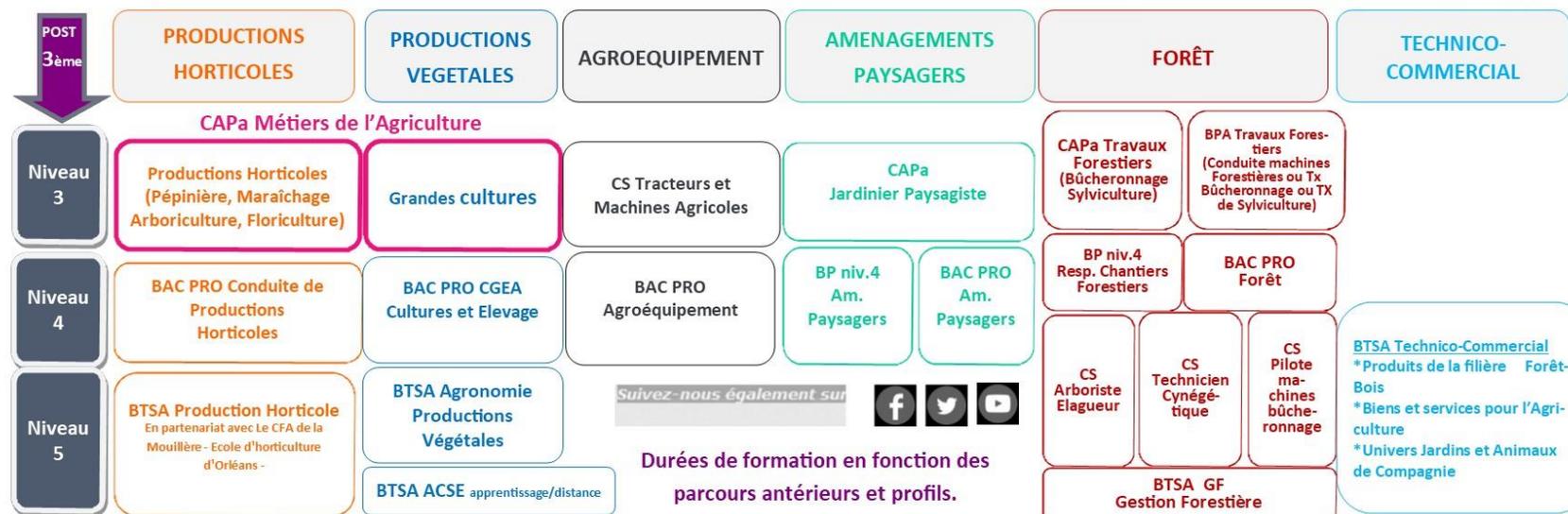
<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23556>

## Aide financière pour les collectivités et Etablissements publics 2022

- Le CNFPT accompagne les collectivités en prenant en charge **100% du financement pour les contrats d'apprentissage signés à partir du 1er janvier 2022, dans la limite des montants maximaux fixés.** (loi de finances pour 2022 – article 122 – du 30 décembre 2021).
- <https://www.cnfpt.fr/se-former/former-vos-agents/accueillir-apprenti/je-suis-collectivite/national>



## FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE AU CFA AGRICOLE de BELLEGARDE



## FORMATIONS POUR ADULTES ET POUR LES PROFESSIONNELS

### DES FORMATIONS ADULTES

DES FORMATIONS ADEMA ( Dispositif de découverte des Métiers de l'Agriculture)

DES FORMATIONS SST (Sauveteur Secouriste du travail) PRAP

PERMIS Tronçonneuse

FORMATION CAPa par UC (Unités Capitalisables) JARDINIER PAYSAGISTE ou OUVRIER HORTICOLE en 1 an.

### DES FORMATIONS A L'ATTENTION DES PROFESSIONNELS

DES FORMATIONS CERTIPHYTO (OTS-OEA-DTS-DEA-MMV-ACL)

DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES QUALIFIANTES (Espaces Verts, Forêt, Horticulture....)





## INSCRIPTION OBLIGATOIRE

**Samedi 29 janvier 2022 de 9h00 à 17H00 UNIQUEMENT EN DISTANCIEL  
(Entretien individuel de 30 mn en visioconférence)**

➤ **Samedi 19 mars 2022 de 9h00 à 17H00**

Portes Ouvertes avec RDV individuels en présentiel et visite guidée du CFA et/ou en visioconférence, suivant situation sanitaire.

➤ **Tous les mercredis de Mai et Juin de 14H00 à 17H00  
RDV d'Orientation et de de recrutement au CFA Agricole de  
Bellegarde.**

**Plus d'infos et prise de RDV sur [www.cfa-bellegarde.fr](http://www.cfa-bellegarde.fr)**



**02 38 95 08 20**

**BIENVENUE SUR NOTRE PORTE OUVERTE VIRTUELLE**

**Découvrez notre offre de formation et visitez notre établissement !**

**<https://www.facebook.com/CFAAgricoleBellegarde45/videos>**



Des formations professionnelles  
DU CAP AU BTS  
dans nos filières



**FORÊT**  
 Exploitation Forestière / Sylviculture / Élagage  
**GESTION FORESTIÈRE**  
 Cynégétique



**AGRICULTURE**  
 Productions Végétales  
 ou Productions Animales



**AGRONOMIE**



**PRODUCTIONS HORTICOLES**  
 Pépinière / Floriculture  
 Maraîchage / Arboriculture



**AGROÉQUIPEMENT**  
**MÉCANIQUE AGRICOLE**



**PAYSAGE / ESPACES VERTS**



**TECHNICO-COMMERCIAL**  
 Biens et Services pour l'Agriculture  
 Produits de la Filière-Forêt-Bois  
 Univers Jardins et Animaux de  
 Compagnie



## Plan d'accès

CFA Agricole du Loiret  
 11 rue des Pervenches  
 45270 Bellegarde  
 Tél : 02 38 95 08 20  
 cfa.loiret@educagri.fr  
 cfa-bellegarde.fr



Scannez pour obtenir  
 votre itinéraire  
 via Google Maps



**Prochaines Portes Ouvertes sur RDV**

\*Samedi 29 Janvier 2022

\*Samedi 19 Mars 2022

Retrouvez les offres d'emploi et contrats d'apprentissage sur  [facebook.com/CFAAgricoleBellegarde45](https://facebook.com/CFAAgricoleBellegarde45)



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Votre contact recrutement



CFA Agricole de Bellegarde  
11 rue des Pervenches  
45270 Bellegarde

gsm : +33 786 815 226  
email : [isabelle.foix@educagri.fr](mailto:isabelle.foix@educagri.fr)

[www.cfa-bellegarde.fr](http://www.cfa-bellegarde.fr)

**Isabelle FOIX**

*Recrutement  
Développement  
Communication*

